

férieurs, dans lesquelles il opère le vide à l'aide d'une pompe aspirante. C'est un puissant moyen de révulsion.

Les anciens faisaient le vide avec la bouche dans une corne de boeuf percée à son extrémité libre, évidée et polie à sa base.

On peut raréfier l'air par la chaleur.

On applique la ventouse (verre ou ampoule de verre construite exprès et très-répandue dans le commerce), après l'avoir un instant plongée dans l'eau chaude. La ventouse se refroidit, l'air se contracte et le vide est fait.

On peut encore allumer un petit morceau d'étoupe, de papier fin, de coton, ou de toute autre substance produisant vite une flamme légère, ou même tremper ces corps dans un peu d'alcool ou d'éther, et les projeter au fond de la ventouse, qu'on se hâte de poser. Le vide s'obtient parfaitement, mais il faut veiller à ce qu'aucune goutte du liquide enflammé ne tombe sur la peau; en outre, le verre s'échauffe, et brûle les parties avec lesquelles on le met en contact, si l'on n'agit pas très-vite.

Les ventouseurs de profession plongent un instant la ventouse dans de l'eau chaude ou sur la flamme d'une lampe à esprit de vin; nous recommandons leur exemple.

Dans la ventouse à pompe (fig. 115), on fait le vide avec une petite pompe aspirante *a* vissée au sommet de la ventouse *b*. Un

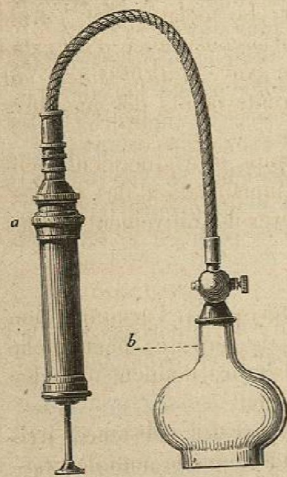


Fig. 115.

robinet maintient le vide, ou permet de l'augmenter ou de le suspendre à volonté, et l'on ne risque pas de blesser les téguments, puisqu'il n'y a pas d'élévation de température.

MM. Robert et Collin ont fait figurer dans leur catalogue des ventouses formées d'une simple cloche en caoutchouc, ou terminées à leur circonférence libre par un anneau de verre ou de métal. Le caoutchouc, comprimé entre les doigts, au moment de l'application, se dilate par sa propre élasticité dès qu'on cesse de le comprimer, et opère instantanément le vide.

Pour détacher les ventouses à pompe, lorsqu'elles exercent une action trop énergique et douloureuse, ou que la durée de leur application a été suffisante, on

n'a qu'à en ouvrir le robinet, et laisser rentrer l'air dans la cloche. Dans les autres procédés, on presse fortement avec le doigt la peau

qui touche au verre de la ventouse; au moment où la peau est écartée de la cloche, l'air y rentre avec un petit sifflement, et la ventouse se détache.

Ventouses scarifiées. On donne le nom de *scarifiées* aux ventouses appliquées sur des scarifications. On commence par poser une ventouse sèche; la peau subjacente devient rouge et tuméfiée; on la scarifie et l'on réapplique la ventouse; le sang s'échappe des scarifications et remplit la cloche, que l'on vide et réapplique, une ou plusieurs fois, selon la plus ou moins grande vascularité des parties.

Il suffit, pour la guérison, de frotter la peau avec un corps gras. S'il survient un peu de chaleur et de rougeur, on ordonne des fomentations émollientes, un bain tiède ou l'application d'un cataplasme.

Rubéfaction, sinapismes. La rubéfaction, mode de révulsion fréquemment employé, est produite par une foule de substances irritantes, et constitue dans tous les cas le premier degré de la vésication. Le moyen le plus ordinaire pour la faire naître est un mélange de farines de graine de lin et de moutarde délayées avec de l'eau, dans la proportion d'un quart, d'un tiers ou d'une moitié de farine de moutarde, selon l'effet plus ou moins prompt et énergique que l'on veut déterminer. Le mélange fait à froid porte le nom de *sinapisme*, et doit avoir la consistance d'un cataplasme; on l'étend de la même manière (voy. *Cataplasmes*) sur une compresse, et on le pose sur différents points des membres pour produire la révulsion.

Les sinapismes appliqués trop longtemps provoqueraient non-seulement la vésication, mais encore la mortification des parties. Il faut en surveiller les effets, et les enlever définitivement, ou les réappliquer sur un autre point.

Vésicatoire. La vésication est caractérisée par l'accumulation sous l'épiderme d'une certaine quantité de sérosité; phénomène dont les ampoules ou phlyctènes de la brûlure donnent une idée parfaitement exacte.

C'est à cet état, produit artificiellement par des substances irritantes ou chargées de calorique, que l'on a donné le nom de *vésicatoire*. Celui-ci se distingue en vésicatoire volant et en vésicatoire ordinaire ou permanent, selon qu'il est séché immédiatement ou entretenu en suppuration pendant un temps plus ou moins considérable.

Le moyen le plus prompt de produire la vésication, c'est-à-dire d'appliquer un vésicatoire, est de poser sur la peau un corps métallique élevé à la température de l'eau bouillante dans laquelle on l'a plongé. Mayor employait dans ce but un marteau à tête arrondie, dont le diamètre était proportionné à l'étendue de la vésication à déterminer. On pourrait aussi se servir d'un cautère nummulaire, chauffé de la même manière. Ces procédés sont préférables à celui de Carlisle, qui promenait un cautère élevé au rouge brun sur un double linge mouillé placé sur la peau. On pourrait employer directement l'eau bouillante, ou même l'huile, comme l'avait fait Hallé, ou tout autre corps chargé d'une quantité suffisante de calorifique; mais comme ces moyens exigent une grande habitude d'application, causent de la douleur, et peuvent étendre leur action à des parties qu'il est important de ménager, on les remplace, dans tous les cas où il n'est pas nécessaire d'obtenir un effet instantané, par des procédés plus doux.

Le docteur Gondret se servait d'un mélange de parties égales d'axonge et d'ammoniaque concentrée, étendu sur une compresse, maintenue en contact avec la peau pendant vingt à vingt-cinq minutes. La vésication a lieu. Ce procédé est très-variable dans ses effets, selon la durée de son application, la qualité et la quantité du mélange, l'impressionnabilité de la peau, et est très-rarement employé.

On a conseillé de substituer l'ammoniaque pure au savon de Gondret; il faudrait redoubler de précautions, n'agir que sur des surfaces très-circonscrites, et les difficultés et les inconvénients de ce procédé seraient plus grands.

Dans les hôpitaux, on étend de la poudre de cantharides grossièrement pulvérisée sur une compresse enduite de cérat, ou sur une couche de vieux levain, auquel on a donné d'avance des dimensions et une forme convenables. Le *vésicatoire anglais* est composé d'une pâte renfermant le principe actif de la cantharide. Une carte ou un morceau de peau ou de carton sont percés d'une ouverture de la grandeur du vésicatoire à préparer, et l'on y étend l'emplâtre vésicant, auquel on donne 0^m,002 d'épaisseur, sur un morceau de sparadrap de diachylon; la carte, retirée avec précaution, laisse, dans l'ouverture dont elle est percée, l'emplâtre vésicant très-régulièrement posé sur le diachylon, qui en dépasse le contour de quelques centimètres et sert à le fixer. On peut avoir recours à ce mode de préparation pour donner à tous les vésicatoires la forme et la grandeur convenables, et c'est un point fort important pour le chirurgien et le malade.

On pose des vésicatoires sur toutes les régions du corps; mais

on les place de préférence au bras, vers la dépression qui se rencontre à l'insertion du muscle deltoïde, à la nuque, derrière les oreilles, à la base des apophyses mastoïdes, sur la poitrine, l'abdomen, les membres inférieurs etc.

On rase la peau avec soin, et on la frotte avec du vinaigre, ou simplement avec un linge sec, pour la rubéfier; le vésicatoire est alors appliqué, puis soutenu par un bandage contentif.

Le temps nécessaire pour produire la vésication varie selon les moyens employés. Si l'on se sert d'un corps chargé de calorifique, l'effet en est instantané; l'action de l'ammoniaque exige une ou deux minutes; le savon de Gondret, vingt à trente, et les préparations de cantharides doivent rester en place environ douze heures. On a proposé de les enlever au bout de six heures, et de les remplacer par un cataplasme de farine de graines de lin. On espère prévenir ainsi les fâcheux effets des cantharides sur les organes génito-urinaires. Si des accidents de ce genre se manifestaient, on aurait recours aux émulsions camphrées et aux boissons émollientes, et on enlèverait le vésicatoire.

L'ampoule de la vésication est formée par l'épiderme, sous lequel s'accumule une quantité plus ou moins considérable de sérosité citrine; dans quelques cas, on trouve au lieu de sérosité, ou au-dessous d'elle, une fausse membrane couenneuse d'une épaisseur variable, qui paraît dépendre de l'intensité de l'irritation et de l'état constitutionnel du malade.

Si l'on veut seulement déterminer une irritation révulsive momentanée, on fait sécher le vésicatoire. Pour obtenir ce résultat, on pique l'ampoule avec la pointe d'une lancette ou d'une aiguille; la sérosité s'écoule, et on pose sur l'épiderme laissé en place une compresse de linge fin, renouvelée aussitôt qu'elle est imbibée de sérosité. Ce moyen l'emporte sur les applications médicamenteuses dont on fait journellement usage, et qui nuisent à la dessiccation du vésicatoire plutôt qu'elles ne la favorisent. Au bout de deux ou trois jours, un nouvel épiderme est produit, et celui qui formait l'ampoule se roule sur lui-même et se détache.

Pour faire suppurer le vésicatoire, on enlève, avec une pince et des ciseaux, l'épiderme soulevé par la sérosité. On met ainsi à découvert une surface granuleuse, d'un rouge vif et d'une extrême sensibilité; on la recouvre avec une feuille de poirée enduite de beurre, un linge, un papier brouillard garnis de cérat, ou un tafetas épispastique. Ce dernier est douloureux, et ne convient que dans le cas où l'on recherche une irritation très-vive; autrement on recouvre l'épiderme le premier jour d'une épaisse couche de cérat, que l'on enlève seulement le lendemain.